



## **Bilan de la journée de grève et de manifestation du 16 novembre : notre détermination reste intacte !**

Compte tenu de la situation pour le moins préoccupante de notre service public d'éducation, la CGT Éduc'action Mayotte avait, dans le cadre de la journée de mobilisation nationale, pris la décision de déposer un préavis de grève local.

Une bonne centaine d'agents se sont ainsi rassemblés devant le vice-rectorat afin de se faire entendre et exiger qu'une délégation soit reçue par Madame le Vice-recteur en personne. Nous saluons particulièrement ces collègues ainsi que les nombreux agents grévistes.

Une délégation a ainsi été reçue par Madame le Vice-recteur, son directeur de cabinet et le DAASEN.

Le bilan de cette entrevue est très décevant, en particulier sur la question des moyens. Le vice-rectorat, c'est à noter, partage notre constat en terme de sous-dotation mais n'est en pas en mesure de faire la moindre annonce. Pourtant, le temps presse et notre service public d'éducation se dégrade rapidement. Ainsi, nous avons longuement insisté sur le climat de violence qui, de plus en plus, déstabilise les établissements du second degré. Sur ce point, Madame le Vice-recteur semble déconnecté de la réalité, considérant que le problème est extérieur à l'éducation nationale. Notre analyse de ce qui se passe sur le terrain est très différente : les violences sur déroulent également aujourd'hui à l'intérieur des établissements et il s'agit donc bien de violences scolaires, en lien avec la surpopulation scolaire à laquelle nous sommes confrontés. Aussi, sans moyens éducatifs renforcés (AED et CPE), la situation continuera de se dégrader.

Sur le sujet de l'ancienneté générale de service (AGS), le vice-rectorat travaille actuellement à des reclassements sur la base du décret d'octobre 2016. Mais ce décret est très insuffisant et injuste ! C'est l'accord trouvé à Paris en juin 2016 que nous voulons voir appliqué. Une fois de plus, nous constatons que l'Etat ne tient pas ses engagements.

En matière d'attractivité, rien n'est prévu. Le vice-rectorat renvoie à des mesures fonction publique et semble intégrer l'augmentation du nombre de contractuels comme une donnée inéluctable. Nous ne pouvons nous satisfaire de ce manque d'ambition pour Mayotte !

Concernant les personnels contractuels gérés par le vice-rectorat de Mayotte, nous avons de nouveau demandé une gestion plus respectueuse de leurs droits. Le vice-rectorat reconnaît que sur ce sujet il peut s'améliorer. Soit, mais il faudra que cela se traduise dans les faits. La CGT Éduc'action Mayotte restera très vigilante sur ce point et interviendra de nouveaux sur des dossiers individuels pour que les droits des salariés soient intégralement respectés, à Mayotte comme dans n'importe-quel département.

La question des sanctions financières envers les agents malades, et notamment ceux en CLM a également été abordé. Sur ce point, nos interlocuteurs se sont montrés attentifs. Nous attendons donc maintenant une inflexion de la politique des services du vice-rectorat dans ce domaine. La suspicion permanente envers les agents malades ne peut être un mode de gestion efficace. Rappelons par ailleurs qu'un avis de la HALDE a jugé la suppression de l'indexation pour les agents malades discriminatoire.

Il a enfin été question des conditions de rémunération des professeurs des écoles stagiaires. Le strict respect des textes réglementaires (reclassement, maintien d'indice, ISG...) a été acté. Nous invitons donc les collègues concernés à se rapprocher de la CGT Éduc'action Mayotte pour faire valoir leurs droits.

Si nous voulons croire à des avancées sur certains points, le bilan est tout de même très insuffisant, en particulier sur la question, cruciale, des moyens. Mais la détermination de la CGT Éduc'action Mayotte reste intacte et nous travaillons dès maintenant aux conditions d'une mobilisation unitaire plus large car nous en sommes convaincus, seule la mobilisation des personnels pourra faire bouger les lignes !

[cgt.mayotte@gmail.com](mailto:cgt.mayotte@gmail.com) – 0639 94 05 98 – [www.cgteducactionmayotte.com](http://www.cgteducactionmayotte.com)